

# Bordereau de signature

## 052/BUR Changement affectation logements CS carmaux



Signataire	Date	Annotation
nathalie toulze, <i>SADM</i>	14/11/2016	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	14/11/2016	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	18/11/2016	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna ID PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
alma blazevic, <i>SADM</i>	21/11/2016	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-11-21)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations Bureau

Propriétés spécifiques : • Date de publication : lundi 21 novembre 2016 (2016-11-21)

*Acquitté en PREFECTURE le 21/11/2016*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

**SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize et le neuf du mois de novembre, à neuf heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Participent à la séance :**

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,  
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

**Présents: Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT, Jacques THOUROUDE.

**Absent excusé :**

Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS.

**Secrétaire :**

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.  
Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 5/ votants : 5.

Date de la convocation : 3 novembre 2016.

---

**RAPPORT N°052/BUR – 11/16**

**OBJET : Changement d'affectation des logements du CS Carmaux**

Le président rappelle que par acte notarié en date du 05 octobre 2007 le SDIS a fait l'acquisition auprès de Tarn Habitat d'un ensemble immobilier situé avenue de Neckarsulm à Carmaux et cadastré section AN n°141 (parcelle provenant de la réunion des parcelles cadastrées AN 127 et AN 129) comprenant douze logements répartis sur trois étages comme suit :

**Au premier étage :**

- 1 logement de type IV d'une surface utile de 85,11 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 77,70 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 74,45 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type III d'une surface utile de 61,65 m<sup>2</sup> (désaffecter par délibération 065/BUR du 18 septembre 2009).

**Au deuxième étage :**

- 1 logement de type IV d'une surface utile de 85,11 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 77,70 m<sup>2</sup> (désaffecter par délibération 065/BUR du 18 septembre 2009) ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 74,45 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type III d'une surface utile de 61,65 m<sup>2</sup> (désaffecter par délibération 065/BUR du 18 septembre 2009).

**Au troisième étage :**

- 1 logement de type IV d'une surface utile de 85,11 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 77,70 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type IV d'une surface utile de 74,45 m<sup>2</sup> ;
- 1 logement de type III d'une surface utile de 61,65 m<sup>2</sup> .

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

*Acquitté en PREFECTURE le 21/11/2016*

Il rappelle également la délibération du 18 septembre 2009 qui en avait désaffecté 3 d'entre eux.

Or, il s'avère aujourd'hui que l'ensemble des logements ne sont plus utilisés en tant qu'habitation mais font désormais partie intégrante du centre de secours.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de prononcer le changement d'affectation pour l'ensemble des logements listés ci-dessus et non désaffectés à ce jour, à compter du 1er décembre 2016, qui deviennent des locaux affectés au centre de secours de Carmaux ;
- de charger le SDIS d'informer de cette décision les services de l'administration fiscale.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

Date de publication : 21/11/2016

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***Acquitté en PREFECTURE le 21/11/2016***